Convocation du Conseil municipal adressée individuellement par écrit à chacun des membres pour la réunion du 25 janvier 2022, à la mairie.

Le Maire

**Séance du 25 janvier 2022**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames LEMAIRE C. ; COURTOIS A. ;  GENEST M-N. ; OSINIAK B. : MARANDEAU N. ; GABARD M.**

**Messieurs ALBERT-DE RYCKE T. ; BLANCHARD B. ; LASCAUD A.  ; PORTENSEIGNE L. ; ZARDET P.**

**ETAIT ABSENT : ELLEOUET-HOCDE E.: pouvoir à ALBERT-DE RYCKE T.**

**POUPEE A.: pouvoir à COURTOIS A.**

**COURATIN E: pouvoir à ZARDET P.**

**CACHAU P.**

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE : ZARDET Pascal**

1. **Approbation de Compte-Rendu**

Approbation du compte rendu de séance du 26 novembre 2021 – le compte rendu est adopté à la majorité (abstention M. Portenseigne)

Approbation du compte rendu de séance du 10 décembre 2021– le compte rendu est adopté à la majorité (abstention M. Portenseigne et M. Zardet)

**2. Crise Sanitaire**

Madame Lemaire fait part des dernières recommandations. Pour les réunions de conseils, le quorum est toujours abaissé à 1/3 des membres et un conseiller peut disposer de deux pouvoirs. Ces règles sont applicables jusqu’au 31 juillet 2022. Deux classes (Ce1-Ce2 et GS-CP) ont été fermées.

**3. Elus – Personnel – Institution**

**Délibération n°1 : Prolongation PEC – 6 mois**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide de prolonger le poste d’agent technique à contrat à durée déterminée Parcours Emploi Compétence de 6 mois à compter du 1er mars 2022 à raison de 23/35ème.

**4. Finances**

Délibération pour investissement (capteurs CO2 – scanner)

**Délibération n°2 : imputation facture capteur CO2 en section d’investissement**

Le Conseil Municipal à l’unanimité, décide d’imputer la facture d’acquisition de 7 capteurs CO2 pour un montant de 1127,50€HT en section d’investissement.

**Délibération n° 3: demande de subvention capteur CO2**

Le Conseil Municipal à l’unanimité, sollicite une subvention pour l’acquisition de de 7 capteurs CO2 pour un montant de 1127,50€HT.

**Délibération n°4 : imputation facture scanner pour l’EPN en section d’investissement**

Le Conseil Municipal à l’unanimité, décide d’imputer la facture d’acquisition d’un scanner pour l’établissement publique Numérique pour un montant de 79,07€HT en section d’investissement

Attributions de subvention

Madame Lemaire fait part de l’attribution de 500€ au titre du Fonds d’Animation Local du Département pour l’animation des chiens Husky et l’acquisition de barnums pour le marché de Noël

Dossier de subvention 2022

Les dossiers sont envoyés aux associations. Un retour des dossiers est souhaité pour le 15 février 2022.

Appel à projet vie associative

Madame Lemaire, Maire, fait part de l’appel à projet Leader à destination des associations (Fonds pour le Développement de la Vie Associative – FDVA). Ce dossier sera transféré à toutes les associations communales.

**5. Bâtiments**

Beausoulage – Travaux, Avenant, CRTE

**Délibération n°5 : revêtements sols PVC :**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, accepte le devis de l’entreprise Bouvet d’un montant de 6876,87€HT pour la pose de revêtements PVC dans les salles de réunions de l’Espace Beausoulage.

Pôle Santé

Le docteur Analia Chaparro est arrivée. Début des consultations le 3 janvier

Pôle Santé – Projet de Santé : Madame Lemaire informe qu’un projet de santé est en cours de rédaction par les professionnels de santé et la municipalité.

**Délibération n°6 : règlement recrutement orthophoniste**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, accepte le règlement de la somme de 5000€HT pour le recrutement du conjoint du médecin, qui exercera en tant qu’orthophoniste à compter du 3ème trimestre 2022.

**Délibération n°7 : réparation Pompe à Chaleur Foyer :**

Le Conseil Municipal à l’unanimité, accepte de faire réparer la pompe à chaleur du Foyer.

**6. Voirie**

**Délibération n°8 : Amendes de police – Sécurisation du bourg**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, accepte le programme de sécurisation du bourg avec des travaux Chemin de la Perrine (zone de rencontre- 4 ralentisseurs et panneaux) et des poses de ralentisseurs dans la rue des Pêcheurs et sollicite une subvention au taux le plus élevé au titre des amendes de police.

**Délibération n°9 : Parcours sportif - FDADDT**

Le Conseil Municipal à l’unanimité, décide de solliciter une subvention au titre du Fonds Départemental d’Aménagement et de Développement Durable du Territoire (FDADDT) pour la création d’un parcours sportif.

Communiqué Enedis

Madame Lemaire fait lecture du communiqué Enedis sur la dissimulation de 3600m de réseaux électriques et la disparition de 27 poteaux béton.

**Délibération n°10 : refus d’implantation de Poteaux de Télécommunication**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité refuse l’implantation de nouveaux poteaux de télécommunication pour la fibre optique aux « Rochettes » car cela va à l’encontre de la politique de dissimulation des réseaux. L’entreprise est invitée à se rapprocher d’Enedis pour profiter de la dissimulation des réseaux rue de la Souricière.

**Délibération n°11 : Convention SPA**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide de signer une convention avec le SPA pour une campagne de stérilisation des animaux errants, et particulièrement des chats.

**Délibération n°12 : Numérotation avenue Eugène Hilarion – logements séniors**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, adopte un complément de numérotation pour les logements séniors, au 22 et 24 avenue Eugène Hilarion.

**7. PLU**

**Délibération n°13 : Délibération arrêt de projet révision allégée PLU –**

Le Conseil Municipal, à la majorité (abstention de Mme Genest) émet un avis favorable sur l’arrêt de projet de la révision allégée du plan local d’urbanisme de Saint-Christophe-sur-le-Nais.

**8. Intercommunalité**

**Délibération n°14 : Communauté de Communes Gâtine-Racan – opposition à la modification statutaire**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, s’oppose à la modification des statuts de la Communauté de Commune.

**Délibération n°15: Communauté de Communes Gâtine-Racan – demande de construction Salle Omnisports**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, demande à la Communauté de Communes la construction d’une salle Omnisports d’une surface de 500m² sur le territoire communal. Cette demande bénéficie du soutien à l’unanimité des maires des communes de Bueil-en-Touraine, Villebourg, Saint-Aubin-le-Dépeint et Saint-Paterne-Racan.

Chemins de randonnées

**Délibération n°16: Communauté de Communes Gâtine-Racan – chemins de randonnées – accord circuit Saint Paterne Racan**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, donne son accord pour l’inscription d’un chemin de Saint-Paterne- Racan pour une boucle comprenant la rue de la Chapelle et la rue Saint Gilles.

**Délibération n°17: Communauté de Communes Gâtine-Racan – chemins de randonnées – inscription des circuits de Saint-Christophe-sur-le-Nais**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, demande l’inscription des itinéraires de Saint-Christophe-sur-le-Nais au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées et au Plan des Espaces Sites et Itinéraires.

**Délibération n°18: Syndicat de Gendarmerie – Désignation des délégués**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, désigne Madame Catherine Lemaire en tant que déléguée titulaire et M. Pascal Zardet en tant que délégué suppléant pour siéger au conseil syndical du nouveau syndicat de gendarmerie Dême-Escotais-Choisille

**Délibération n°19: SATESE 37 – modifications statutaires – adhésion Communauté de Communes Castelrenaudais**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, ratifie l’adhésion de la Communauté de Communes Castelrenaudais au Satese 37 et valide les modifications statutaires.

**Délibération n°20: Communauté de communes Gâtine Racan- PLUI – Désignation des délégués**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, désigne Monsieur André Lascaud en tant que délégué titulaire et Monsieur Emmanuel Couratin en tant que délégué suppléant pour siéger au COTECH du PLU Intercommunal.

**Délibération n°21: Ombrières – autorisation de dépôt d’un permis de construire**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, donne son accord à SAS Val de Loire Solaire à déposer une demande de permis de construire sur les parcelles C1025 et C1027 (parking Beausoulage).

**9. Affaires scolaires**

Rapport DDEN (délégué Départemental de l’Education Nationale)

Madame Lemaire, Maire, fait part du compte rendu qui souligne que la municipalité est attentive aux besoins de l’école.

Consignes sanitaires

Madame Lemaire rappelle les consignes sanitaires. Plusieurs cas Covid ont été déclarés dans l’école.

**10. Agenda**

Programmation culturelle

Madame Lemaire fait part de la notification de subvention pour le PACT 2022 d’un montant de 4476,67€.

Roue Tourangelle (27 mars)

La Roue Tourangelle, avec l’engagement de 140 cyclistes, passera sur le territoire communal le 27 mars. Des animations « En Vienne » seront organisées.

Elections présidentielles (10 et 24 avril) et législatives (12 et 19 juin)

Madame Lemaire rappelle les dates des différentes élections présidentielles (10 et 24 avril) et législatives (12 et 19 juin). La date limite d’inscription sur les listes électorales est fixée au 02 mars 2022.

**11. Lettre trimestrielle – Bulletin Municipal**

Bulletin Municipal : ce bulletin a été distribué fin décembre 2021.

Lettre trimestrielle : Madame Lemaire sollicite les élus pour leur article pour la lettre trimestrielle

**12. Affaires diverses**

**Délibération n°22: Conseil de Vie Sociale - Désignation des référents**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, désigne Madame Nathalie Marandeau en tant que référente titulaire et Madame Anna Courtois en tant que référente suppléante pour siéger au Conseil de Vie Sociale de l’EHPAD.

France Bleu Touraine ; Contact FM ; Petit Courrier : Madame Lemaire fait un compte rendu des différents articles et interviews sur l’arrivée du médecin et le Pôle Santé.

Remerciements : Madame Lemaire fait lecture de 7 messages pour le colis de fin d’année

La séance est levée à 22h00.

La prochaine réunion aura lieu le 25 février 2022